



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Amiens le 19 novembre 2018

Communiqué de presse

APPEL A UNE GESTION ÉCONOME DE L'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Situation dégradée sur le bassin de la Maye



Le préfet de la Somme, Philippe De Mester, appelle l'ensemble des usagers (particuliers, industriels, agriculteurs et collectivités) à une gestion responsable et économe de l'eau au regard des conditions météorologiques actuelles.

Le département de la Somme connaît depuis plusieurs mois un déficit pluviométrique que les pluies sporadiques ne parviennent pas à compenser. Dans ces conditions, les débits des cours d'eau sont en forte diminution et menacent la vie aquatique et les équilibres écologiques.

Les niveaux des nappes phréatiques restent au-dessus des seuils de vigilance mais la recharge n'a pas encore débuté.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'anticiper toute dégradation de la ressource afin de préserver les usages prioritaires de l'eau et les systèmes aquatiques.

La préfecture et l'ensemble des services de l'État surveillent la situation avec une attention particulière.

Au regard de la situation hydrologique sur le bassin de la Maye, un arrêté préfectoral actant du passage en situation d'alerte renforcée et restreignant les usages de l'eau a été pris. Il portera effet tant que la situation de déficit pluviométrique persiste.

